



Commission Départementale des Arbitres
Saison 2022-2023
Réunion du 26 octobre 2022
PV N°2

Présents : Stéphane POUZOLS, Claude FAUCOUIT, Jean-Noël Falcon, Philippe Fabre, Alexandre Martin, Dominique CUOQ, Raphaël ROBERT, René MOUILHADE et Bernard LESCOP.

Excusés : Patrice AVOND, Bernard CHANTEMESSE, Laurent LERAT, Mickaël BENALOUANE, Serge LIOGIER, Joseph SOLHEILHAC.

- Félicitations, condoléances, vœux, remerciements.

➤ Condoléances :

- Aux parents et la famille de Patrick Miallet, arbitre de Ligue décédé début octobre.

➤ Félicitations :

- Aux nouveaux arbitres reçus à la dernière FIA.

➤ Vœux :

- De prompt rétablissement aux arbitres blessés lors du stage de rentrée et de rattrapage.

➤ Remerciements :

- Remerciements aux municipalités du Puy En Velay et de Blavozy pour le prêt de leurs installations sportives pour la FIA du mois d'octobre 2022 ainsi que la municipalité de Coubon pour le prêt de leurs installations lors du rattrapage du 23 octobre.

- PV de la CDA du 31 août 2022 :

➤ Adopté à l'unanimité.

- Informations du Président :

- La candidature d'Alexandre Martin comme membre de CDA et observateur a été validé par le CD du District.
- Le dimanche 23 octobre la Ligue a organisé une promotion de l'arbitrage lors des Journée Nationales de l'Arbitrage, à l'occasion du match de Ligue 1 Clermont Foot vs Stade Brestois 29. Bernard Lescop représentait la CDA 43.
- Une formation initiale à l'arbitrage 100% féminine a lieu en ce moment à Tola-Vologe, 23 stagiaires inscrites, mais aucune candidate de Haute Loire.
- La limitation kilométrique des assistants arbitres AAR3 est fixée à 140 kilomètres aller.
- La commission sportive nous a fait parvenir le dossier concernant la rencontre du 02 octobre dernier Grazac Lapte/ US Vals en D1, la sanction du joueur sera réduite si celui-ci suit la Formation Initiale à l'Arbitrage avant le 1^{er} mars 2023.
- Coupe de France des arbitres, à ce jour, encore deux arbitres qualifiés dans notre district, Raphaël ROBERT et Yoann TEYSSONEYRE.
Dans le prolongement des travaux du groupe de travail Performance 2024 sur le sujet de l'arbitrage amateur ; et conformément aux décisions du COMEX, en la matière, la FFF et La Poste ont œuvré conjointement pour créer la Coupe de France des Arbitres La Poste, la première compétition 100% dédiée aux arbitres, destinée à valoriser les arbitres amateurs et favoriser leur fidélisation.
- Intervention de Yoann Teyssonneyre et Philippe Fabre lors du stage du GEJ le 27 octobre.
- Intervention de Fabien Fournat lors du stage des Jeunes joueurs de Ste Sigolène le 27 octobre.
- Une intervention est programmée courant Novembre par Vincent Génébrier au Puy Foot 43, il interviendra sur les la connaissance des lois du jeu.
- Dossier d'Arbitre de Rémi Moreau vers le District de Provence transféré et validé.
- Dossier Arbitre de Jean Alexis Bourcier vers le District de Val de Marne transféré et validé.

- Il nous paraît important que vous preniez connaissance dès maintenant des dates des prochains examens Arbitres de Ligue.
 - Examen Arbitre de Ligue Futsal, le samedi 26 novembre toute la journée.
 - Examen Arbitre de Ligue jeunes, séniors et assistants, le samedi 14 janvier 2023 toute la journée.
 - Examen Arbitre de Ligue jeunes, séniors et assistants, à fixer en mai/juin 2023.
- Demande d'arbitres de la part du District pour des match amicaux jeunes :
 - Le lundi 31 octobre à 14H00 sélection U15G contre U15 R2 ESGB
 - Le mercredi 02 novembre à Monistrol, RDV à 15H30, sélection U16 G contre U18 R2 USM.
 - Le 16 novembre 2022 à Vergongheon, RDV à 14H00 pour des interdistricts.
- Réception des dossiers d'Assa Ibrahim MMADI en provenance de la Réunion, et de David Morello du 63.

APPLICATION SMARTPHONE POUR LES OFFICIELS

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'application « Officiels FFF » sera bientôt disponible sur l'AppStore et le PlayStore !

En fonction du délai de validation des stores, elle sera téléchargeable au cours de la semaine du 7 novembre.

Pour rappel, ces quelques éléments.

Cette application mobile est destinée à tous les Arbitres, Délégués et Observateurs.

Elle est le complément idéal au Portail des Officiels.

On y retrouve les fonctionnalités essentielles :

- Les désignations
- La pose des indisponibilités
- Les messages des instances
- Les historiques des rapports de discipline, de délégation et d'observation

Mais des fonctionnalités spécifiques ont été développées :

- La communication facilitée entre co-désignés
- Un agenda permettant de visualiser facilement par mois ses désignations, ses indispos et autres événements
- Pour les délégués, la pré-saisie du rapport de délégation (à compléter ensuite dans le Portail des Officiels)
- La possibilité d'activer des notifications concernant les désignations, les messages et les événements

La connexion à l'application se fait avec les mêmes accès SSO que le Portail des Officiels.

- Bilan des renouvellements et effectifs

- A ce jour, 106 arbitres ont validé leur licence, chiffre auquel il faudra rajouter les 9 nouveaux reçus.

- Formation Initiale à l'Arbitrage (RAPPEL)

- Les dates de formations initiales à l'arbitrage sont fixées pour la saison et les inscriptions ouvertes, elles auront lieu les : 3, 4, 10, 11 et 18 février 2023.
- <https://laurafoot.fff.fr/accueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

- Formation Ligue

- La première formation Ligue s'est déroulée le vendredi 14 octobre 2022 et la prochaine formation aura lieu le vendredi 4 novembre prochain.
- A première vue, les candidats semblent motivés, un bon petit groupe semble se dégager.

- Formation spécifique Arbitre Assistant le Samedi 12 novembre de 8h à 12h à Blavozy

- La Commission des Arbitres organise une formation spécifique Arbitre-Assistant pour les arbitres officiels en activité. Cette formation reste facultative, elle s'adresse uniquement aux arbitres centraux de District qui désirent perfectionner leurs connaissances dans cette fonction. Une quinzaine de participants sont inscrits.

- Désignations, échanges et observations

- Dominique a déjà réalisé 456 désignations. Il y a déjà eu 44 modifications, dont 15 après désignations. Ceci explique que certains d'entre vous ont leur désignation qui disparaît et/ou qui change. Il faut un peu de temps pour réorganiser les journées, et les consignes de la Ligue qui tombent au dernier moment ne facilite pas la tâche.
- Le groupe WhatsApp « Arbitre Haute Loire » fonctionne bien, il permet à Dominique de remplacer un arbitre plus facilement au dernier moment. Merci de ne pas partager de « post » sur ce support qui doit rester exclusivement fonctionnel.
- Les premières observations ont commencé, tout se passe bien.
- Les échanges interdistrict non pas encore commencé, en raison du peu d'arbitres intéressés.
- Philippe Fabre, quant à lui, compte 24 jeunes dans ses effectifs, dont plusieurs dont nous n'avons encore nouvelles. Il remercie Dominique de le dépanner avec des séniors de manière régulière.

- CHALLENGE RECRUTEMENT DES ARBITRES Ouvert aux arbitres de Ligue et candidats ligue.

1 arbitre recruté = 1 arbitre passant la FIA avec succès. Chaque arbitre recruté à compter du 1/7/2022 donne 1 point au classement du challenge et 2 points pour les arbitres féminines et Futsal. Pour valider le candidat arbitre pour votre compte, vous devez inscrire son nom dans le lien prévu à cet effet :

Challenge Recrutement (Arbitre non impliqué dans sa CDA) :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf5kZ-RmRsenRrG5OwaSmiQ_brEXrxxwx6P8erUJKII99Jo2A/viewform

Challenge Recrutement (Arbitre impliqué dans sa CDA):

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScYYT22OMeGYNWKEQtSn0wnTvWVl4TZKbkz-Yn7RZ_0-XTPQ/viewform

A la fin de saison, on comptabilisera les candidats envoyés à l'arbitrage pour chaque arbitre de Ligue (2 challenges : 1 pour les arbitres impliqués dans leur CDA et 1 pour ceux qui ne le sont pas). Récompenses aux 10 premiers du classement.

- Stage de rentrée à Saint-Paulien et rattrapage à Coubron :

- 54 arbitres étaient présents lors du stage de rentrée, 28 l'étaient au rattrapage. Le questionnaire annuel sera à faire en ligne à partir de Mars 2023 afin que l'ensemble des arbitres et des candidats puissent répondre au même test théorique. Les dates seront communiquées lors d'une prochaine CDA.

- Classement des arbitres mis à jour suite aux tests physiques.

- La CDA a étudié les échecs et absences et a validé les nouvelles affectations des arbitres. Les groupes d'observation D1 et D2 ont été validés également. (Voir annexe en fin de PV)

- Rappel aux arbitres de l'article 1.1 des Statuts de la Fédération.

Article - 1

1. L'association dite "Fédération Française de Football", fondée le 7 avril 1919 par transformation du "Comité français interfédéral" créé en 1906, et reconnue d'utilité publique par décret en date du 4 décembre 1922, comprend des groupements sportifs dénommés Clubs ayant pour but principal ou accessoire de faire pratiquer le football. La Fédération et ses organes déconcentrés, en tant qu'organes chargés d'une mission de service public déléguée par l'Etat, défendent les valeurs fondamentales de la République française et doivent mettre en œuvre les moyens permettant d'empêcher toute discrimination ou atteinte à la dignité d'une personne, en raison notamment de son sexe, son orientation sexuelle, son origine ethnique, sa nationalité, sa situation géographique, sa langue, sa situation sociale, son apparence physique, ou ses convictions politiques et religieuses. Par ailleurs, le respect de la tenue règlementaire et la règle 50 de la Charte olympique assurent la neutralité du sport sur les lieux de pratique.

A ce double titre, sont interdits, à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la Fédération ou en lien avec celles-ci :

- tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical,

- tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale,

- tout acte de prosélytisme ou manœuvre de propagande,
- toute forme d'incivilité.

Toute personne contrevenant à ces dispositions fera l'objet de poursuites disciplinaires et/ou pénales.

Les officiels doivent veiller au respect des dispositions susvisées.

- Courriers

- De François LOUBAT, remerciement pour le stage de rentrée.
- De Franck GRANGEON, problème avec les vieilles tablettes lors de certaines rencontres.
- Reprise envisagé de l'arbitrage de Marouane BOURAKBA après blessure.
- De Yannick GADEN, CTD PPF Haute-Loire pour des demandes d'arbitres pour des matchs amicaux sélections district. Le président a pris contact.
- De Michel LIOTIER qui ne souhaite pas reprendre les observations pour le moment.
- De Cédric FOLTIER, qui souhaite reprendre l'arbitrage dans le Puy De Dôme. Il a été mis en relation avec la CDA 63.
- De Jordan GUYENOT qui souhaite prendre six mois d'indisponibilité pour l'arbitrage.
- De Joan BERTIN qui demande de l'excuser pour son absence lors du stage de rattrapage de Coubon pour raison médical.
- De Jérémy CHALMANDRIER qui demande de l'excuser pour son absence lors du stage de rattrapage à Coubon.

- Questions diverses

Philippe FABRE salue l'attitude de Yanis CHASSEIN, jeune arbitre de district, pour avoir refusé de transformer un carton rouge contre deux avertissements lors du match U15 D2 opposant l'AV2A à l'US Fontannes du 08 octobre dernier. Il a transmis un rapport disciplinaire sur ce comportement récurrent et inadmissible.

Pour rappel : Si un arbitre venait à changer et/ou supprimer un avertissement/ exclusion lors d'une rencontre, il s'exposerait lui-même à être sanctionné de deux mois de suspension minimum. Toute demande de coach, de joueur, de dirigeant visant à modifier une sanction après une rencontre auprès de l'arbitre doit faire l'objet d'un rapport complémentaire de la part de celui-ci.

La date de la prochaine CDA, sur convocation.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été tous abordés, Stéphane Pouzols lève la séance.

Le Secrétaire : Bernard Lescop

Le Président Stéphane Pouzols